

Fichier 2 2026 B 45

Analyse historique et politique relative

au

« *jeu de la Droite* »

Voici une brève analyse historique et politique de l'article paru dans *Le Finistère* du **25 février 1888**, qui pose précisément les jalons des luttes à venir :

1. Le positionnement du journal *Le Finistère*

Le journal républicain de Quimper *Le Finistère* choisit ici de reprendre un éditorial du célèbre quotidien national ***Le Temps*** (le grand journal de la bourgeoisie républicaine modérée de l'époque). En faisant cela, *Le Finistère* montre son alignement avec les Républicains "opportunistes" ou modérés. L'objectif politique est clair : décrédibiliser la **Droite monarchiste et cléricale** locale en démontrant son incohérence à Paris. [[1](#)]

2. Le contexte politique de février 1888 : "Le jeu de la Droite"

En février 1888, la Troisième République traverse une instabilité ministérielle chronique. L'article dénonce une alliance contre-nature et purement opportuniste à la Chambre des députés : **l'Union des Droites** (royalistes, bonapartistes) vote régulièrement les mêmes motions que l'**Extrême-gauche radicale** pour renverser les gouvernements républicains modérés. L'article qualifie ironiquement cela d'un "*ancien jeu qui était de renverser les ministères les uns sur les autres*"

avec le concours de ses collaborateurs ordinaires de l'extrême gauche".

3. La figure clé : Monseigneur Freppel, l'Évêque d'Angers

L'article cite un personnage central : **Charles-Émile Freppel, évêque d'Angers**. Bien qu'évêque dans le Maine-et-Loire, Mgr Freppel est une figure ultra-conservatrice d'envergure nationale et un adversaire acharné de la laïcisation scolaire engagée par Jules Ferry (les fameuses lois de 1881-1882). L'article ironise sur sa froideur et son intransigeance. En attaquant Freppel, le journal cible le **cléricalisme politique**, c'est-à-dire l'intervention directe de l'Église dans les affaires de l'État.

4. Le lien avec le thème des modalités de la laïcisation en Finistère: vers la laïcisation et 1905

Cet article de 1888 montre que la guerre des deux France (laïque et cléricale) est déjà pleinement déclarée :

- **Une Droite sur la défensive** : L'article souligne que la Droite feint d'être "conservatrice" mais se livre à une politique "révolutionnaire" de déstabilisation des institutions.
- **Le Finistère, terre de mission laïque** : Dans un département profondément catholique et encadré par le clergé comme le Finistère, ce genre d'article sert d'arme politique aux républicains locaux pour convaincre les paysans et les notables que voter pour la Droite catholique, c'est voter pour le désordre parlementaire.
L'article conclut en prédisant que le pays finira par balayer cette Droite cléricale lors des scrutins

populaires, ouvrant la voie au bloc républicain qui, quinze ans plus tard (après avoir été ressoudé par l'Affaire Dreyfus), votera la laïcisation définitive de l'État en 1905.

Annexe : Recherches sur les réalités locales de la Cornouaille et du Léon.

À la fin du XIXe siècle, la laïcisation ne se joue pas seulement à la Chambre des députés à Paris : elle s'affronte sur le terrain, au plus près des réalités concrètes des Finistériens. Sur cette période (**1888-1905**), deux fronts majeurs et très sensibles illustrent le choc entre le bloc républicain et la résistance catholique locale . Il s'agit de :

I. Les "Écoles de Hameaux" : La guerre de positions scolaires

La loi Jules Ferry de 1882 a laïcisé les écoles publiques, mais dans un département rural, très vaste et aux villages dispersés comme le Finistère, les enfants habitant loin des bourgs n'allaient souvent pas à l'école. L'État républicain va alors utiliser la **loi du 20 mars 1883** pour financer et imposer la construction d'**écoles de hameaux** permanentes, de petits établissements

scolaires implantés directement au cœur des campagnes reculées.

1. Le camp républicain (Préfecture, Inspecteurs académiques)

Pour les Républicains (dont le journal ***Le Finistère*** se fait l'écho), l'école de hameau est l'arme absolue de conquête des esprits. L'objectif est double :

- **Alphabétiser et franciser** les enfants de paysans bretonnants.
- **Arracher l'influence morale au clergé local** en installant des instituteurs laïcs (les "hussards noirs") directement dans les territoires ruraux.

2. Le camp catholique et conservateur (Le Clergé, les municipalités de Droite)

La résistance est féroce. Pour l'Église et les maires conservateurs, ces écoles publiques rurales sont perçues comme des "écoles sans Dieu". N'ayant pas pu empêcher la loi, ils mènent une contre-offensive par :

- **Le refus d'entretien** : Les municipalités de droite freinent des quatre fers pour voter les budgets d'entretien ou les logements des instituteurs, forçant l'État à s'appuyer sur la "Caisse des écoles" ou à imposer des votes d'office.
- **La création d'écoles privées chrétiennes** : Partout où l'État ouvre une école laïque de hameau, le clergé ou les grands propriétaires terriens (les châtelains locaux) tentent d'ouvrir en face une école libre (congréganiste), menaçant parfois de renvoi les fermiers qui enverraient leurs enfants à l'école publique.

II. La laïcisation des Hôpitaux et Hospices : Le front de la charité

À cette époque, les hôpitaux sont encore avant tout des **hospices d'assistance** pour les indigents et les vieillards, gérés par les communes. Le soin et la vie quotidienne y sont historiquement assurés par des congrégations religieuses féminines (les Sœurs de la Sagesse, les Augustines, etc.).

1. Le camp républicain (Les commissions administratives, municipalités de Gauche)

Inspirés par la dynamique nationale, certains grands centres urbains républicains du Finistère (comme Brest ou certains hospices civils de Quimper) tentent de laïciser le personnel hospitalier.

- L'argument républicain est le respect de la **liberté de conscience** des malades et la modernisation des soins : la laïcisation vise à remplacer les religieuses par des infirmières laïques diplômées.
- C'est aussi une lutte symbolique pour le contrôle de l'espace public : retrait des emblèmes religieux dans les salles communes ou refus du prosélytisme au lit des mourants.

2. Le camp catholique et l'opinion publique locale

Sur le terrain hospitalier, la laïcisation est **beaucoup plus difficile à faire accepter** que dans les écoles :

- **Un attachement populaire fort** : Les populations locales, même modérément religieuses, ont un

immense respect pour le dévouement gratuit des sœurs auprès des pauvres et des malades. La laïcisation est souvent perçue par la Droite comme une persécution politique injuste contre des femmes charitables.

- **Un obstacle financier et technique :** Remplacer les religieuses (très peu coûteuses) par du personnel laïque salarié coûte cher aux communes. De plus, à la fin du XIXe siècle, la formation des infirmières laïques en est encore à ses balbutiements dans la région.
- C'est pourquoi, dans de nombreuses petites communes du Finistère, les municipalités résisteront et maintiendront les religieuses dans les hospices bien au-delà des lois scolaires, parfois jusqu'au compromis de la loi de 1905.

En conclusion on retiendra que :

Ces deux fronts révèlent la même fracture politique que celle relevée dans l'article du 25 février 1888 : d'un côté, une **République offensive** qui utilise la loi et l'administration pour implanter ses valeurs, et de l'autre, une **société bretonne traditionnelle** qui utilise le réseau des paroisses, des notables et des écoles privées pour préserver son identité catholique. On en trouvera des illustrations de ces tensions au fil des numéros du journal **Le Finistère**, notamment au moment de la crise des inventaires ou des expulsions de congrégations non autorisées au début des années 1900.

T.R. et PPgg. ; octobre 2026
